



## LE GALL Jean

Naissance : 13 septembre 1907 - Lanildut (29)

Année d'entrée en résistance ou F.F.I. : 1944

Unité : [F.F.I Ploudalmézeau](#) / [C4](#) / [S2](#) / [G2](#)

Secteur(s) d'action : Lanildut

Décès : 19 septembre 1973 - Lanildut (29)

Jean Eucher Le Gall est exempté de service militaire en 1927. Alors qu'il est clerc d'avoué à Saint-Calais dans la Sarthe, Il épouse Simone Princiaux (1912-1997) le 2 mars 1930 à Lanildut et de cette union naitront deux enfants. À partir de décembre 1933, il travaille comme greffier au tribunal civil de Brest. Non mobilisé à la déclaration de la Seconde Guerre mondiale, Jean Le Gall assiste au début de l'occupation de sa ville par les troupes allemandes en juin 1940.

Fin avril 1944, il est approché par les Forces françaises de l'intérieur (F.F.I) du canton de Ploudalmézeau pour rejoindre les rangs de la Résistance. Jean Le Gall accepte et participe dès lors à la propagande contre l'occupant et à la collectes d'informations sur les implantations et unités allemandes présentes sur les communes de Brélès, Lanildut et Porspoder. Ces renseignements sont transmis au cafetier [Paul Dreyer](#) et à l'avoué [Joseph Garion](#) lors des séjours à Brest du greffier Le Gall [1].

Outre ces activités clandestines, Jean Le Gall participe au printemps 1944 à des recrutement de volontaires prêts à se battre ainsi qu'aux liaisons entre le [Groupe de commandement](#) et les groupes qui se forment dans son secteur. Le lieu de rassemblement, servant également de maquis, est installé à Pors-Névez puis ensuite à la Roche-Plate en Lanildut. Au début août 1944, Jean Le Gall sonne le rassemblement des F.F.I des communes avoisinantes pour former la [4ème Compagnie](#) du [Bataillon F.F.I de Ploudalmézeau](#). À cette occasion, le greffier est promu sergent à titre fictif et nommé chef du 6ème groupe de combat. La réorganisation progressive de l'unité amène Jean Le Gall chef du groupe de Réserve de Lanildut.

### Composition du groupe :

- DONNART François (54 ans)
- GOURGUEN Prigent (44 ans)
- GUILLEMOT Alexis (67 ans)
- JÉZÉGOU Louis (41 ans)
- LAUVERNIER Jean (51 ans)
- LE GALL Jean (Chef de groupe)
- MORNU Edouard (54 ans)
- SALOU Joseph (43 ans)
- VÉNEC Georges (45 ans)

Jean Le Gall et ses hommes participent ensuite à la Libération de leur commune et du canton de Ploudalmézeau avant de pousser au Sud vers la poche du Conquet. Le groupe s'occupe particulièrement

de gérer les prisonniers allemands et de procéder à des interrogatoires sur des civils français suspects. Ils combattent ensuite dans le secteur du Corsen puis d'Illien aux côtés des troupes américaines jusqu'à la reddition complète de la poche, le 10 septembre 1944.

Démobilisé des F.F.I à la dissolution des unités combattantes fin septembre 1944, il reprend son poste au tribunal civil de Brest. Il réside après guerre au 9 rue Massillon à Brest avant de prendre sa retraite à Lanildut. Pour sa contribution à la Résistance, il reçoit la médaille commémorative française de la Guerre 1939-1945, barrette Libération.

**Nous cherchons à mettre un visage sur son histoire, si vous avez une photo de lui, n'hésitez pas à nous contacter.**

Publiée le lundi 26 avril 2021, par [Gildas Priol](#), mise à jour vendredi 29 décembre 2023

## Sources - Liens

- Archives départementales du Finistère, dossier de combattant volontaire de la résistance (1622 W 7).
- ANDRÉ Jacques, *Le Bataillon F.F.I de Ploudalmézeau*, à compte d'auteur, Brest, 2003.
- Service historique de la Défense de Vincennes, dossier d'homologation des faits de résistance ([GR 16 P 354798](#)) - **Non consulté à ce jour.**

Remerciements à Françoise Omnes pour la relecture.

## Notes

[1] Figurent dans ses papiers administratifs d'homologation de service pour faits de Résistance, son témoignage et des attestations indiquant qu'il aurait débuté la Résistance en 1943. Bien que cela ne soit pas impossible, le réseau de Dreyer et le mouvement de Garion n'étaient pas en relation à cette période. De plus, le manque de précision sur la période exacte de commencement laisser à croire qu'il s'agit d'attestations de complaisance et non de faits réels. Il est donc estimé que cette activité a bien eu lieu mais plus tard, à partir du moment où il entre dans les F.F.I.

Mémoires des Résistants et FFI de l'arrondissement de Brest - <https://www.resistance-brest.net>